

## Les limites de l'intégration européenne

### [ Limits of European integration ]

Willy MBOMBO MANDEMBE<sup>1-2</sup>

<sup>1</sup>Relations Internationales, Faculté des Sciences sociales, administratives et politiques, Université de Kisangani, RD Congo

<sup>2</sup>Institut Panafricain d'Etudes stratégiques (IPES), RD Congo

Copyright © 2019 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

**ABSTRACT:** While the issues of peace through European integration are the subject of unprecedented scientific production, the new dynamic created by the Maastricht treaty seems rather paradoxical insofar as the European Union seems beneficial only to the last few years acceding States. The political and economic criteria are not well observed in the selection of the Member States of the European Union. Thus, rather than being limited to a simplistic reading based on the approach of the probable end of interstate rivalries, it seemed useful to draw the aspects of human development in order to verify whether, apart from the reduction of interstate bellicosity integration into the European Union is beneficial to the states that make it up.

**KEYWORDS:** european union, integration, border, market.

**RESUME:** Alors que les questions de paix par l'intégration européenne font l'objet d'une production scientifique sans précédent, la nouvelle dynamique instaurée par le traité de Maastricht paraît plutôt paradoxale dans la mesure où l'Union européenne ne paraît bénéfique qu'aux derniers Etats adhérents. Les critères politiques et économiques ne sont pas bien observés dans la sélection des Etats membres de l'Union européenne. Ainsi, plutôt que de se limiter à une lecture simpliste basée sur l'approche de la fin probable des rivalités interétatiques, il nous paraît utile de piocher les aspects du développement humain en vue de vérifier si, en dehors de la réduction de la bellicosité interétatique, l'intégration à l'Union européenne est profitable aux Etats qui la constituent.

**MOTS-CLEFS:** union européenne, intégration, limite, marché.

## 1 INTRODUCTION

Lorsque l'on réfléchit sur l'intégration européenne, nombreux sont les auteurs qui ne voient que le succès qu'ont eu les Etats européens en diminuant le degré de leur bellicosité mutuelle<sup>1</sup> étant donné que l'intégration facilite le commerce international<sup>2</sup>. Lorsque l'on y ajoute des effets de ce dernier, elle enregistre un effet contradictoire sur la prévalence des conflits

---

<sup>1</sup> Philippe Martin, Thierry Mayer, Mathias Thoenig, *La mondialisation est-elle un facteur de paix?* Editions de la rue d'Ulm (ENS)/CEPREMAP, 2008.

<sup>2</sup> A ce sujet Montesquieu note que l'effet naturel du commerce est de porter à la paix. Deux nations qui négocient ensemble se rendent réciproquement dépendantes : si l'une a intérêt d'acheter, l'autre a intérêt de vendre". Montesquieu, *De L'esprit des Loix*, 1758

selon que l'on étudie l'ouverture bilatérale ou multilatérale<sup>3</sup>. Si dans « De la paix européenne à la paix mondiale », Nissé Nzereka, constate les limites de l'intégration européenne, il souligne en même temps aussi que cela a limité les dégâts de la bestialité étatique<sup>4</sup>. Cependant, l'intégration européenne n'a pas résolu la question fondamentale de création de son unité régionale : relever le niveau de développement de la population .

Dans un contexte où plusieurs Etats se réfèrent au modèle européen d'intégration, il est intéressant d'en piocher les fruits afin d'admettre les observations généralisables même s'il existe des liens inextricables entre l'intégration régionale et les processus de croissance économique.<sup>5</sup> Aussi, la situation européenne nous paraît-elle baroque pour deux raisons majeures. *Primo*, parce que depuis l'adhésion spectaculaire de 2004 à l'Union européenne (UE), cette dernière enregistre des périodes obscures liées aux difficultés financières de quelques Etats membres. *Secundo*, l'élargissement de l'UE a ouvert non seulement des opportunités pour la croissance des économies des pays de l'Europe de l'Est mais a fondamentalement attiré les obstacles à la croissance économique de l'ensemble de l'union.

Un constat qualifié d'une immense banalité par Sayer<sup>6</sup> atteste que la structuration spatiale de l'Europe associée à sa spécialisation économique ont beaucoup subi les effets de la frontière le siècle précédent. La frontière constituait non seulement un handicap important pour le développement des régions européennes mais aussi un élément qui déterminait l'évolution des conflits. Hafner-Burton et Montgomery indiquent que dans les organisations intergouvernementales la conflictualité serait accrue par la présence au sein d'une même organisation de plusieurs Etats occupant une position équivalente. Elle serait réduite par une large disparité entre Etats et un certain favoritisme dans l'organisation.<sup>7</sup> Contrairement au contexte africain ou latino-américain où le régionalisme est « silencieux » ou « translocal »<sup>8</sup>, le modèle européen d'intégration sert pourtant d'exemple à plusieurs regroupements étatiques parce que considéré comme moteur de progrès. Ainsi, pour savoir comment les Etats de l'UE bénéficient directement ou indirectement de l'intégration force est de scruter l'explication et le sens dans l'enchevêtrement d'intérêts qui pousse notamment certains Etats membres dont le Royaume-Uni à se retirer.

Raison pour laquelle nous recourons à des statistiques du Programme des Nations-Unies sur le Développement (PNUD). Toutefois, si dans l'analyse d'intégration de l'Union européenne nous nous limitons, comme Breuss, au critère du Produit Intérieur Brut (PIB), nous donnerons raison aux études qui attestent la progression de la quasi-totalité des Etats de l'Union européenne.<sup>9</sup> Or, seul le PIB ne suffit pour tester le degré de progression ou de développement des Etats. Au regard des insuffisances analytiques basées sur le PIB, qui du reste, ne donne que des renseignements sur la production économique, le recours au critère d'indice du développement humain<sup>10</sup> (IDH) s'avère fondamentalement important pour dénicher l'évolution du bien-être individuel ou collectif européen au lendemain de l'intégration des Etats au sein de l'UE. L'indice du développement humain en tant qu'indice mis en place par le PNUD en vue d'évaluer le niveau de vie dans un Etat a l'avantage de recourir à trois indicateurs pour être calculé ; à savoir : l'indicateur de l'espérance de vie, l'indicateur du niveau d'instruction et l'indicateur du Produit Intérieur Brut.

<sup>3</sup> Philippe Martin, Thierry Mayer, Mathias Thoenig, *op. cit.*

<sup>4</sup> Nissé Nzereka Mughendi, « De la paix mondiale : les limites de l'intégration », in Gaëlle Pellon, Michel Liegeois (dir), *Les Org régionales européennes et la gestion des conflits : vers une régionalisation de la sécurité ?*, Bruxelles, P.I.E Peter Lang, 2010, 353p.

<sup>5</sup> Léon Olszewski, Barbara Olszewska, *L'intégration économique européenne et la croissance des nouveaux membres de l'UE*, Université Economique de Wroclaw, Wroclaw, Pologne, s. d.

<sup>6</sup> Sayer Andrew, « The economic analysis of frontier regions », in Anderson M. (éd.), *Frontier regions in Western Europe*, London, Frank Cass, 1983.

<sup>7</sup> Hafner, E. ; Montgomery A. H., « Power positions. International organizations, Social networks and conflict », in *Journal of Conflict Resolution*, vol. 50, n°1, 2006, pp. 3-27.

<sup>8</sup> Les auteurs soulignent que cela résulte d'une intensification des flux transnationaux sans régulation institutionnelle régionale. Sebastien Santader, « Un regard comparatif sur les régionalismes africain et latino-américain » in *L'Afrique est-elle partie ? Bilan et perspectives de l'intégration africaine*, Transformations, Revue Interventions économiques, Mars 2017, p.6.

<sup>9</sup> Fritz Breuss, « Makroökonomische Auswirkungen der EU-Erweiterung auf alte und neue Mitglieder », *WIFO Monatsberichte*, n° 11, 2001.

<sup>10</sup> L'indice du développement humain est un indice statistique composite créé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en 1990 afin d'évaluer le taux du développement humain dans le monde. Trois critères fondamentaux : le PIB par habitant ou le niveau de vie, l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'instruction (alphabétisation et scolarisation) des enfants d'au moins 15 ans. En 2011, le PNUD y ajouta le critère des inégalités. Sen Armatiya Kumar cité par Emmanuelle Bénicourt, *Une nouvelle ère pour le développement ?*, Tiers Monde, 2006, 186, pp.433-447

Ainsi, en s'appuyant sur le critère d'IDH, la présente étude se fonde sur un raisonnement simple : si l'on part de l'idée que l'intégration régionale favorise le développement, pourquoi d'autres Etats, comme l'Allemagne, veulent quitter l'union européenne ? Autrement dit, à qui profite l'intégration européenne ? Ainsi, dans le but de cerner la performance de l'intégration régionale, notre argumentaire se base essentiellement sur la comparaison de l'IDH des Etats de l'UE durant une période de quatorze ans, soit de 2000 à 2014, période durant laquelle l'UE a enregistré une forte adhésion des nouveaux membres en dépit de sa percussive intégrative qu'elle enregistrait avant leur entrée, laquelle a présenté la face cachée d'une nouvelle Europe avec une progression plutôt hésitante.

## 2 LA PERCUSSION DE L'INTEGRATION EUROPEENNE

L'une des dispositions majeures qui autorisent l'entrée à l'UE est l'article 49 du Traité sur l'Union Européenne (Traité de Maastricht). A ce critère général s'ajoutent les critères politiques et économiques du Conseil européen réuni à Copenhague. S'agissant des critères politiques, les Etats désirant l'adhésion devraient avoir des institutions garantissant la démocratie, la primauté du droit, la protection des minorités ainsi que le respect des droits humains. Pour ce qui est des critères économiques, ils impliquent l'existence d'une économie de marché viable, la capacité de résister à la pression concurrentielle et aux forces du marché à l'intérieur de l'Union. Toutefois, l'adhésion spectaculaire des Etats de l'Europe centrale et orientale semble n'avoir pas totalement obéi à cette règle.

Une manière d'apprécier et d'analyser plus finement l'avantage d'intégrer l'UE est d'exploiter statistiquement les indicateurs mondialement connus pour mesurer le niveau du développement humain des Etats qui la composent. A cet effet, nous avons collationné les différents chiffres qui renseignent sur les IDH de vingt-huit Etats de l'UE que nous avons recensés afin de vérifier leur état de développement avant et après l'intégration massive de dix Etats en 2004<sup>11</sup>. Et surtout parce qu'en 2000 comme en 2003, avant leur intégration, ces Etats constituaient un ensemble fortement déséquilibré : leur population représentait environ 25 % de celle de l'UE alors leur richesse totale, avec un PIB cumulé de 404 milliards d'euros, ne s'élève qu'à 4,6 % de celle de l'UE à quinze.<sup>12</sup>

Aussi, le critère choisi nous a-t-il permis d'observer l'évolution séquentielle de l'IDH de douze Etats de l'Europe appartenant à l'ex bloc de l'Est afin de développer les observations pertinentes. Le tableau (Tableau 1) suivant en fournit une vue globale.

---

<sup>11</sup> Notons que pareille adhésion ne saurait jamais être faite avant 2004.

<sup>12</sup> Markus Gabel, *Huit nouveaux pays dans l'UE. Quelles conséquences économiques pour l'Allemagne ?*  
<https://www.cairn.info/revue-le-courrier-des-pays-de-l-est-2003-1-page-36.htm>

Tableau 1. Indice du développement humain des Etats de l'Union européenne

Pays	2000	2004	2009	2011	2014	R
Allemagne	0.925	0.932	0.947	0.905	0.911	2
Autriche	0.926	0.944	0.955	0.885	0.881	8
Belgique	0.939	0.945	0.953	0.886	0.881	9
Bulgarie	0.779	0.816	0.840	0.771	0.777	28
Chypre	0.883	0.903	0.914	0.840	0.845	17
Croatie	0.809	-	-	-	0.812	25
Danemark	0.926	0.943	0.955	0.895	0.900	3
Espagne	0.913	0.938	0.955	0.878	0.869	14
Estonie	0.826	0.858	0.883	0.835	0.840	18
Finlande	0.93	0.947	0.959	0.882	0.879	11
France	0.928	0.942	0.961	0.884	0.884	7
Grèce	0.885	0.921	0.942	0.861	0.853	16
Hongrie	0.835	0.869	0.879	0.816	0.818	24
Irlande	0.925	0.956	0.965	0.908	0.899	4
Italie	0.913	0.940	0.951	0.874	0.872	13
Lettonie	0.8	0.845	0.866	0.805	0.810	26
Lituanie	0.808	0.857	0.870	0.810	0.834	19
Luxembourg	0.925	0.945	0.960	0.867	0.881	10
Malte	0.875	0.875	0.902	0.832	0.829	22
Pays-Bas	0.935	0.947	0.964	0.910	0.915	1
Pologne	0.833	0.862	0.880	0.813	0.834	20
Portugal	0.88	0.904	0.909	0.809	0.822	23
Rp. Tchèque	0.849	0.885	0.903	0.865	0.861	15
Roumanie	0.775	0.805	0.837	0.781	0.785	27
Roy-Uni	0.928	0.940	0.947	0.863	0.892	6
Slovaquie	0.835	0.856	0.880	0.834	0.830	21
Slovénie	0.879	0.910	0.929	0.884	0.874	12
Suède	0.941	0.951	0.963	0.904	0.898	5
<b>Moyenne</b>	<b>0.879</b>	<b>0.905</b>	<b>0.921</b>	<b>0.855</b>	<b>0.857</b>	

Source : Rapports du Programme des Nations Unies pour le développement 2006<sup>13</sup>, 2009, 2011 et 2014.

R : Rang des Etats de l'Union en fonction de leur IDH pour l'année 2014

L'intérêt porté à ce tableau n'est pas lié à la durée de la temporalité choisie, une amélioration certaine d'un Etat de l'union est suffisante pour découvrir les externalités négatives de l'intégration européenne. Ce tableau atteste que quatorze ans durant, seules l'Estonie, la Lituanie, la Pologne et la Roumanie (ayant intégré l'UE en 2004 et 2007) ont connu une très légère amélioration.

Globalement, en 2014, dix ans après leur adhésion, les nouveaux Etats ont perdu en moyenne 3,6% de leur IDH. La Hongrie, le Chypre et le Malte ont battu le record avec une perte respective de 5,8%, 5,1% et 4.6%. Ce qui paraît étonnant, ce que ces Etats ont gagné trois places dans l'ordre de classement.

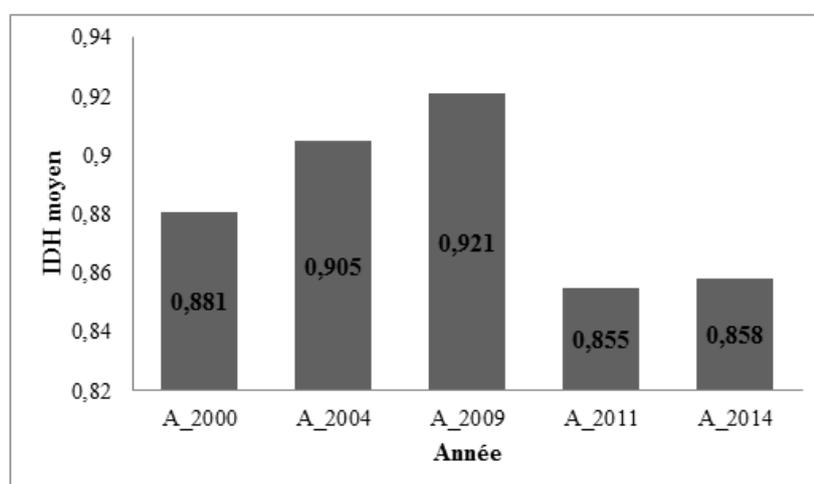
En 2000, contrairement à l'année 2004, quelques Etats (Bulgarie et la Roumanie) qui sont aujourd'hui dans l'Union européenne avaient un IDH inférieur à 0,800. Notons également qu'en termes d'IDH, dix ans après leur adhésion, l'évolution de nouveaux membres de 2004 est totalement négative ou décroissante.

<sup>13</sup> Le rapport du programme des Nations Unies pour le développement de 2006 dans lequel nous avons puisé les informations sur l'IDH de 2004 des Etats européens.

Aussi, la Bulgarie et la Roumanie qui ont intégré l'Union européenne en 2007 ont respectivement perdu 10.9% et 2% de leur IDH en l'espace de sept ans. Le pire est que l'IDH de 2014 de la Bulgarie est de moins de 7.2% que celui de 2000 (quatre ans avant son adhésion). Au fond, nous pouvons dire qu' que l'intégration n'est pas profitable. A côté de cette note générale, il y a lieu d'indiquer la particularité de l'année 2009 (soit cinq ans après l'adhésion dix nouveaux Etats) où l'on a connu la progression de l'IDH de tous les Etats membres de l'UE.

Ainsi, à la question à qui profite l'intégration européenne, nous pourrions dire qu'elle est plus bénéfique aux nouveaux adhérents durant l'année 2009. La Bulgarie et la Roumanie qui ont adhéré en 2007 ont essentiellement bénéficié du progrès des autres Etats de l'union. Il en est de même pour l'Estonie, la Lettonie, le Malte et la Grèce. Cela peut justifier l'une des raisons du refus de la Norvège à intégrer l'union ou l'Islande dans une certaine mesure.

Retenons qu'en 2014, sur les dix, cinq Etats ont amélioré leur rang au sein de l'UE sans améliorer leur IDH durant quatorze ans. L'IDH de 2014 de l'Allemagne (0.911), par exemple, est relativement proche de celui qu'avait l'Espagne ou l'Italie en 2000. L'Irlande qui était première en classement en 2004 a cédé sa place au Pays-Bas, dix ans plus tard.



**Figure 1. Représentation des moyennes de l'indice du développement humain**

La répartition de ce graphique (Figure 1.) justifie aisément que le développement n'est avantageux pour tous les Etats européens. A partir de l'année 2009, le développement humain européen (Tableau 1) y va décroissant. Autrement dit, aux cinq années de croissance (de 2004 à 2009) correspondent les cinq années de décroissance (de 2009 à 2014) de l'IDH des Etats de l'Union européenne.

### 3 LES AFFRES INTÉGRATIVES

Plutôt que de voir les Etats en pleine évolution, l'intégration de quelques Etats au sein de l'Union européenne paraît comme une sorte d'angoisse si nous nous référons aux tests statistiques pour vérifier le niveau de vie des Etats. Et cela contribue à altérer l'image européen d'intégration.

Pour y arriver, nous avons fait recours au *test t de student* pour comparer la moyenne d'IDH de 2000 et celle de 2014 en vue d'autoriser des interprétations plausibles. Les résultats du test renseignent que, statistiquement, il existe une différence significative entre les deux indices du développement humain au seuil de 5 % ( $p\text{-value} = 0.08036 > 0.05$ ). S'agissant de la moyenne, l'IDH de l'année 2000 est de 0.879, celle de 2014 est de 0.857. Alors que la moyenne de 2014, l'on constate au moins les données sont plus au moins écartées de la moyenne comme indiqué dans le boxplot suivant.

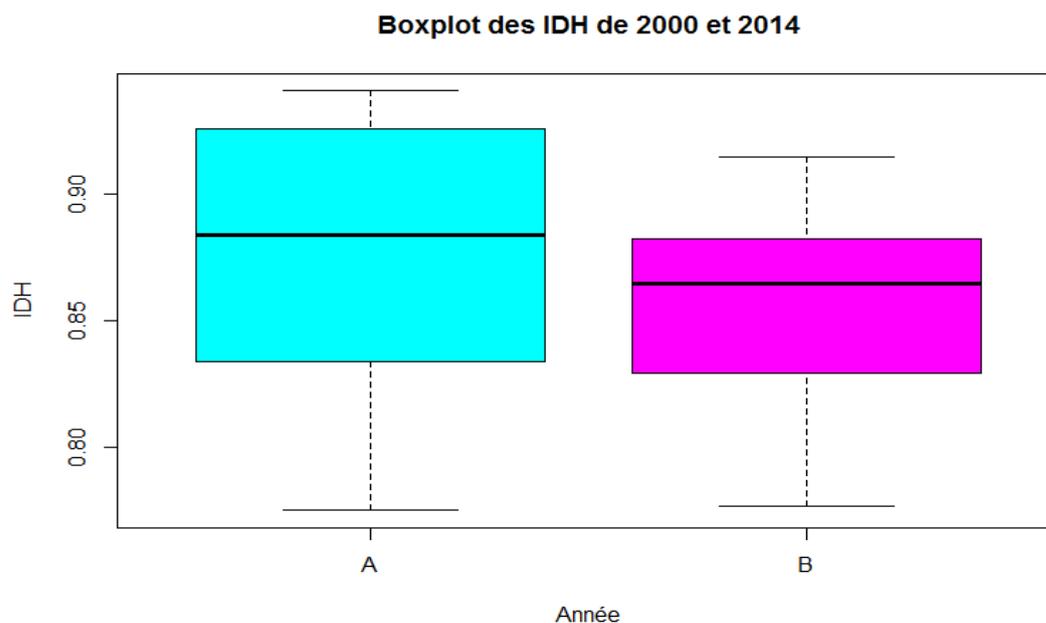


Fig. 2. *Réprésentation graphique de l'indice du développement humain de 2000 à 2014*

A la lumière de cette figure, l'on constate sans ambages qu'en 2014 la Roumanie et la Bulgarie ont ramené l'Union européenne vers le bas ; les IDH des Etats n'étant pas bien répartis autour de la moyenne alors que le contraire a été observé en 2000. Il suffit pour s'en convaincre d'observer l'IDH moyen de vingt-huit Etats (Tableau 1) qui constituent ce que l'on peut désormais appeler Union européenne qui, du reste, était supérieur à la moyenne de leur IDH en 2009 et 2011 sans compter le calvaire des autres années.

#### 4 UNE PROGRESSION HESITANTE ?

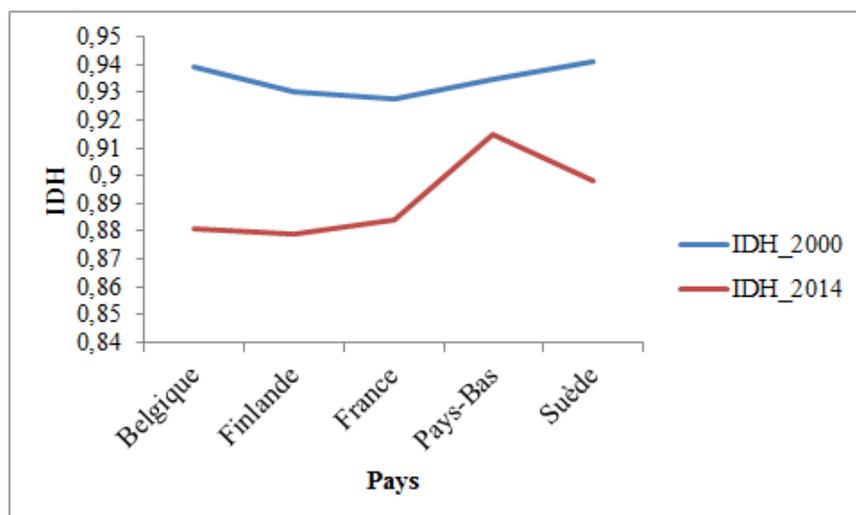
Dans cette section, nous voulons répondre à la question à qui profite l'intégration européenne. Le tableau suivant (Tableau 2) nous renseigne sur les analyses à fournir à ce sujet.

**Tableau 2. Présentation de cinq meilleurs IDH en 2000 et leur situation en 2014**

<b>Pays</b>	<b>2000</b>	<b>R</b>	<b>2014</b>	<b>R</b>
Belgique	0.939	2	0.881	9
Finlande	0.93	4	0.879	11
France	0.928	5	0.884	7
Pays-Bas	0.935	3	0.915	1
Suède	0.941	1	0.898	5
<b>Moyenne</b>	<b>0.930</b>		<b>0.891</b>	

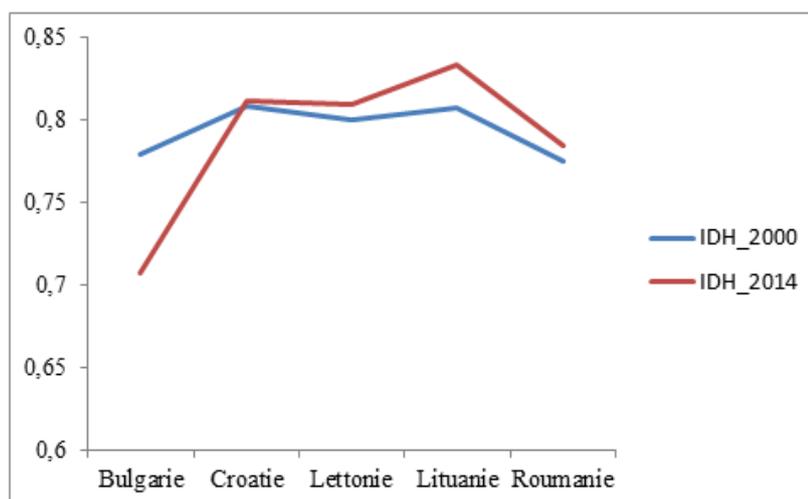
*R : Rang de cinq meilleurs Etats en fonction de leur IDH en 2000 et 2014*

Au regard de cette présentation (Tableau 2), nous constatons une différence énorme dans l'évolution des cinq meilleurs Etats de l'UE en 2000. Quatorze ans après, la Suède a perdu son rang au profit du pays du Pays-Bas même si tous les deux n'ont pas atteints, comme tous les Etats de l'UE, leur niveau de développement de l'an 2000. Ces deux Etats sont les seuls à avoir maintenu leur emplacement parmi les cinq premiers.



**Figure 3. Progression de cinq meilleurs IDH européens de 2000 à 2014**

Cette figure démontre que si, en 2014, aucun Etat de l'UE n'a atteint son niveau de développement de 2000, l'on note également que la Belgique, pour sa part, s'est démarquée en altération du niveau de développement avec une perte 0.058 de son IDH. Ainsi, pouvons-nous dire que l'intégration européenne du début 21<sup>e</sup> siècle vaut plus qu'après l'intégration importante des nouveaux Etats membres. De ce fait, l'Union européenne n'existe que parce que les Etats qui y sont attachés sont conscients de la réduction de la bellicosité qui les animait avant leur intégration le siècle précédent. L'intégration européenne constitue plus au moins le masque des Etats (Tableau 3) ayant un IDH proche des Etats émergents (avec une moyenne de 0.794 en 2000 et 0.79 en 2014).



**Figure 4. Présentation de cinq derniers IDH en 2000 et leur situation en 2014**

Nous savons que la Roumanie et la Bulgarie se sont mal alignés dans le classement européen avec un IDH souvent inférieur à 0.800. Cependant, la quasi-totalité de cinq derniers Etats en termes d'IDH en 2000 ont presque maintenu leur position sur la liste en 2014. Aussi, outre la Bulgarie, leur intégration au sein de l'Union européenne a été bénéfique dans l'amélioration de niveau de vie de leurs populations respectives (Figure 4).

## 5 CONCLUSION

Dans cet article, il était question d'analyser l'autre versant de l'intégration européenne. L'analyse de cette étude révèle que l'adhésion séquentielle des Etats au sein de l'Union européenne est à la base des limites constatées notamment en matière de développement humain. S'il fallait s'en tenir aux simples avantages liés à la pacification de l'Europe, nous aurions tort de considérer que l'Union européenne constitue un modèle impeccable d'intégration. Aussi, s'il est vrai que l'idée première de toute intégration est de façonner la paix par le marché, nous avons constaté qu'il n'en est pas le cas pour l'Union européenne.

Ayant considéré près de trois quart de deux décennies du troisième millénaire, l'on ne peut s'empêcher de conclure que l'intégration européenne n'a pas été profitable à la majorité des Etats qui ont adhéré à l'Union européenne avant et après le 21<sup>e</sup> siècle. Cependant, bien que l'indice du développement humain constitue un indicateur fondamental d'explication du développement des Etats comparativement au PIB par habitant, il n'en reste pas moins qu'il est aussi émaillé des faiblesses. Pour le cas européen, l'une des faiblesses dans ces statistiques est le fait de considérer le PIB par habitant dans le calcul de l'IDH si bien qu'il est réputé de faible et incapable d'expliquer certaines disparités. Toutefois, les raisons qui freinent le progrès des Etats européens n'ont pas été abordées dans cet article. De ce fait, la prise en compte des autres critères qualitatifs dont les inégalités sociales pour explication plus plausible est encouragée.

## REFERENCES

- [1] Emmanuelle Bénicourt, Une nouvelle ère pour le développement ?, Tiers Monde, 2006, 186, pp.433-447
- [2] Fritz Breuss, « Makroökonomische Auswirkungen der EU-Erweiterung auf alte und neue Mitglieder », *WIFO Monatsberichte*, n° 11, 2001.
- [3] Hafner, E. ; Montgomery A. H., « Power positions. International organizations, Social networks and conflict », in *Journal of Conflict Resolution*, vol. 50, n°1, 2006, pp. 3-27.
- [4] Léon Olszewski, Barbara Olszewska, *L'intégration économique européenne et la croissance des nouveaux membres de l'UE*, Université Economique de Wroclaw, Pologne, s. d.
- [5] Markus Gabel, *Huit nouveaux pays dans l'UE. Quelles conséquences économiques pour l'Allemagne ?*, [En ligne] disponible : <https://www.cairn.info/revue-le-courrier-des-pays-de-l-est-2003-1-page-36.htm> (2003)
- [6] Montesquieu, *De L'esprit des Lois*, 1758
- [7] Nissé Nzereka Mughendi, « De la paix mondiale : les limites de l'intégration », in Gaëlle Pellon, Michel Liegenois (dir), *les Org regionales européennes et la gestion des conflits : vers une régionalisation de la sécurité ?*, Bruxelles, P.I.E Peter Lang, 2010, 353p.
- [8] Philippe Martin, Thierry Mayer, Mathias Thoenig, *La mondialisation est-elle un facteur de paix?*, Editions de la rue d'Ulm (ENS)/CEPREMAP, 2008.
- [9] PNUD, *Rapport sur le développement de 2005, 2011 et 2015*
- [10] Sayer Andrew, « The economic analysis of frontier regions », in Anderson M. (éd.), *Frontier regions in Western Europe*, London, Frank Cass, 1983.
- [11] Sebastien Santader, «Un regard comparatif sur les régionalismes africain et latino-américain » in *L'Afrique est-elle partie ? Bilan et perspectives de l'intégration africaine*, Transformations, Revue Interventions économiques, Mars 2017, p.6.